

Conseil d'établissement de l'école de la Marée-Montante, de l'Orée-des-Bois et de l'Étoile-Filante

Lundi 6 mai 2024, 18h30
École de l'Orée-des-Bois

PROJET

PROJET D'ORDRE DU JOUR

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

- 1.1 Mot de bienvenue et vérification du quorum
- 1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour du 6 mai 2024
- 1.3 Adoption du procès-verbal de la réunion du 8 avril 2024
- 1.4 Suivi au procès-verbal

2. DOSSIERS DE DÉCISION

- 2.1 Approbation du programme d'activités éducatives qui nécessitent un changement d'heure ou un déplacement des élèves hors de l'école (art. 87 LIP)
- 2.2 Adoption du Guide de fonctionnement des services de garde.
- 2.3 Approbation des frais exigés aux parents (manuels scolaires et matériel didactique)
- 2.4 Approbation des listes des effets scolaires

3. DOSSIERS D'INFORMATIONS

- 3.1 Direction
 - 3.1.1 Formation obligatoire nouveau membre du C.É.
[Formation obligatoire pour les membres des conseils d'établissement | Gouvernement du Québec \(quebec.ca\)](#)
 - 3.1.2 Suivi des budgets OPP (excluant les dépenses pour diverses activités)
 - 3.1.3 Sorties de fin d'année
- 3.2 Présidence :
- 3.3 Service de garde
- 3.4 Enseignants
- 3.5 Professionnel
- 3.6 Personnel de soutien
- 3.7 OPP
- 3.8 Comité de Parents
- 3.9 Trésorière
- 3.10 Correspondance
- 3.11 Parole au public

4. CLÔTURE DE LA SÉANCE

Véronique Brillant, Présidente

Annie-Claude Pelletier, Directrice